

Sanitaire et social. « Nous sommes les invisibles, vous ne nous entendez pas »



Mercredi, 6 Mars, 2019 L'Humanité

Une aide à domicile de Haute-Corse a pris sa plume pour expliquer à Emmanuel Macron le quotidien de sa profession en souffrance. Une lettre restée sans réponse. Les revendications listées pourraient pourtant nourrir la future loi grand âge.

C'est un cri du cœur que Sandrine Mazeau nous a transmis. Une ultime tentative de se faire entendre du président de la République, après lui avoir vainement transmis sa lettre ouverte (voir ci-dessous) via les autorités administratives compétentes. Dans huit pages acérées, cette aide à domicile de Haute-Corse demande à Emmanuel Macron de la recevoir « afin de discuter et que vous nous donniez les moyens nécessaires pour remplir pleinement ce rôle d'utilité sociale et médico-sociale dans les meilleures conditions possibles ».

La salariée d'une association ADMR (aide à domicile en milieu rural), par ailleurs secrétaire départementale CGT de la branche, ne demande pas la lune. Comme toutes les aides à domicile (98 % sont des femmes), elle exige juste de vivre décemment de ce travail exercé auprès de 2 millions de personnes, de la petite enfance au suivi de soins, jusqu'aux personnes âgées. « La population est vieillissante. Notre métier est donc censé se développer. Le gouvernement le dit lui-même. Mais il coupe dans les budgets des collectivités qui financent la prise en charge des personnes chez qui nous intervenons. Nos conditions de travail se dégradent. Nos salaires sont misérables. On nous demande de faire du rendement qui ne nous permet plus de traiter humainement les personnes dont nous avons la charge. Ce n'est pas par désespoir que je fais appel aux médias pour transmettre ma lettre. Mais on voudrait vraiment que l'on s'intéresse à nous. »

« C'est de la maltraitance. On est devenus des robots »

Sa missive décrit une tout autre réalité que le marketing vantant la « silver économie » (anglicisme jouant sur la couleur argentée des cheveux des seniors comme sur l'argent que peut rapporter ce secteur), que le gouvernement se fait fort de développer.

Une réalité à base de chiffres tristes. 89 % des 226 500 salariés travaillent à temps partiel, pour un salaire moyen brut de 972 euros par mois, dans la branche de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile, qui présente un taux de sinistralité (accidents du travail, de trajet, maladies professionnelles) quatre fois supérieur à la moyenne des autres secteurs. Derrière ce constat clinique, Sandrine Mazeau décrit une pratique professionnelle en délitement. « Quand on fait ce métier, c'est qu'on aime les gens. Aujourd'hui, plus le temps de dire bonjour, de discuter pour prendre des nouvelles. On fait les tâches et on part chez une autre personne. C'est de la maltraitance. On est devenus des robots. Il n'est pas rare que les filles travaillent de 8 heures à 21 heures, avec une pause de vingt minutes pour manger le midi dans leur voiture. Et quand elles sont malades leurs fiches de paie affichent 0 euro, voire sont négatives. Tout cela parce que la subrogation (selon ce principe, l'employeur verse l'indemnité maladie au salarié que lui rembourse la Sécurité sociale – NDLR) n'a pas été mise en place. Certains de nos employeurs nous aident avec des avances sur salaire. Mais ce devrait être le boulot des banques. » Les difficultés ne manquent pas, du défaut de garde d'enfant empêchant de travailler au faible montant des aides sociales faisant du quotidien de ces salariés un parcours d'obstacles. « Une aide à domicile, avec 850 euros de salaire mensuel, a vu sa prime d'activité augmenter d'un montant de 5,85 euros et ses APL (aides au logement) baisser de 35 euros. On est loin des 100 euros annoncés » par le gouvernement pour répondre aux revendications des gilets jaunes.

Pour briser le cercle vicieux de la précarisation dans lequel s'enfoncent une part croissante des aides à domicile, l'auteur de la lettre demande le dégel des salaires pour tous ainsi que l'augmentation du point d'indice et des bas salaires. Soit tout ce que le gouvernement a refusé au secteur en rejetant les revalorisations salariales obtenues dans le cadre de récentes négociations de la convention collective. Même revendication concernant les frais kilométriques, non rehaussés depuis onze ans. « Nous demandons une amélioration des carrières et des conditions de travail », mais aussi une « reconnaissance des métiers de la branche à domicile », conclut-elle. Ces demandes tombent à pic : la concertation nationale sur le grand âge et l'autonomie, lancée par Agnès Buzyn à l'automne dernier, touche à sa fin. Le rapport qui en sera issu servira à la ministre des Solidarités et de la Santé pour élaborer une future grande loi sur le sujet. Il est encore temps de recevoir Sandrine Mazeau.

Stéphane Guérard, pour l'Humanité